

Cours n°2 : J'étudie le Préambule de l'Accord de Nouméa

Doc1. Signature de l'Accord de Nouméa le 05 mai 1998



Accord qui prévoit le transfert de certaines compétences de la France vers la Nouvelle-Calédonie dans de nombreux domaines sur une durée de 20 ans, il prévoit jusqu'à trois référendums d'autodétermination à partir de 2018. Il a été signé entre l'Etat, les loyalistes et les indépendantistes représentés par Lionel Jospin (1), Jacques Lafleur (2) et Roch Wamytan (3).

Source : wikipedia.fr, 2020

Doc2. Extrait du Préambule de l'Accord de Nouméa

Paragraphe 3 :

Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière. (...) Des clans ont été privés de leur nom en même temps que de leur terre. Une importante colonisation foncière a entraîné des déplacements considérables de population, dans lesquels des clans kanak ont vu leurs moyens de subsistance réduits et leurs lieux de mémoire perdus. Cette dépossession a conduit à une perte des repères identitaires. (...) A cette négation des éléments fondamentaux de l'identité kanak se sont ajoutées des limitations aux libertés publiques et une absence de droits politiques, alors même que les kanak avaient payé un lourd tribut à la défense de la France, notamment lors de la Première Guerre mondiale. (...) La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. Des hommes et des femmes ont perdu dans cette confrontation leur vie ou leurs raisons de vivre.

Paragraphe 4 :

Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun. Le passé a été le temps de la colonisation. (...) Les communautés qui vivent sur le territoire ont acquis par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement. Elles sont indispensables à son équilibre social et au fonctionnement de son économie et de ses institutions sociales. Si l'accession des kanak aux responsabilités demeure insuffisante et doit être accrue par des mesures volontaristes, il n'en reste pas moins que la participation des autres communautés à la vie du territoire lui est essentielle. (...) Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun.

QUESTIONS :

- 1°) *Surligne la phrase qui explique que la colonisation a eu des effets positifs et négatifs à la fois.*
- 2°) *De quoi sont victimes les kanak tout au long de la colonisation ?*
- 3°) *A quels événements de l'histoire calédonienne fait référence la dernière phrase du paragraphe 3 ?*
- 4°) *De quelle manière la Nouvelle-Calédonie doit-elle poursuivre son développement ?*
- 5°) *Propose un nom à chacun des deux paragraphes de l'Accord de Nouméa.*

